



Processus d'acceptation et de suivi





Convient à

Un contrat de type C

La taille du contrat doit être supérieure à 250 k€ et la fortune du souscripteur en valeurs mobilières supérieure à 1.25 M€

- Dettes privées, Fonds de Capital Investissement et Fonds Immobiliers réglementés

Un contrat de type D

La taille du contrat doit être supérieure à 1 M€ et la fortune du souscripteur en valeurs mobilières supérieure à 2.5 M€

- N'importe quel type d'actif non traditionnel

Le profil de risque du client ainsi que la stratégie d'investissement doivent avoir un niveau de risque en adéquation avec des investissements dans des actifs non traditionnels



L'actif

1. Analyse détaillée de la documentation constitutive, contractuelle et financière de tout actif non traditionnel afin d'identifier **les investissements cibles finaux**, les contreparties impliquées et les risques sur les plans juridique, financier et de réputation.
2. Intégration des actifs non traditionnels à des fins d'investissement uniquement
3. **Évaluation à la juste valeur de marché**

Le client

1. Composition générale du portefeuille, **diversification des actifs**, pondération des actifs non traditionnels / actifs liquides, titres cotés
2. **Profil et stratégie d'investissement à risque élevé** (police de Type C ou D uniquement)
3. Règles spécifiques du pays de résidence fiscale du preneur d'assurance

Critères d'acceptation de l'investissement NTA et adéquation profil de risque



Type de police	Type	Type A	Type B	Type C	Type D
	Taille du contrat	> EUR 125k	> EUR 250k	> EUR 250k	> EUR 1.0m
	Fortune liquide	> EUR 250k	> EUR 500k	> EUR 1.25m	> EUR 2.5m
	NTA permis ?	Rejeté	Rejeté	Permis	Permis

<u>Allocation NTA max.*</u> (en % de la NAV) * Prenant en compte l'exposition NTA, i.e. la valeur actuel des investissements et la valeur nominal des engagements restants (commitments)	Type de contrat (exemple français)	- Contrat d'assurance-vie : Jusqu'à 65% de NTA maximum - Contrat de capitalisation : Jusqu'à 95% de NTA maximum			
	Profil / Stratégie d'investissement	Profil d'investissement	Stratégie d'investissement	Limites NTA	
		Défensif	Défensif	Non admis	
		Modéré	Modéré	Max 10%	
		Equilibré	Equilibré	Max 35%	
		Actif	Actif	Max 55%	
		Agressif	Agressif	Max 100%	

<u>Autres points considérés</u>	Aspects liés à l'investissement	- Composition générale du portefeuille, diversification des actifs - Investissement non réalisé à titre d'investissement, ou non valorisé à sa valeur de marché - Tout type d'instrument ou société dans laquelle le propriétaire a des responsabilités managériales dans l'activité de la société (actions préférentielles, droit de véto, Société de Gestion etc.) - Investissement inapproprié pour le profil du client
---------------------------------	---------------------------------	--

Procédure d'acceptation NTA



	Description des principales étapes	Illustrations de points bloquants
1 Acceptation de l'émetteur	- Analyse de l'activité - Analyse de la structure - Analyse AML-KYC (détermination du BO, etc.)	✗ Activité à haut risque, géographie sous sanction ✗ Société à responsabilité illimitée (ex soc. civiles) ✗ Obligations déclaratives excessives ✗ Suspicion de fraude, risques réputationnels
2 Acceptation de l'instrument	- Analyse du type d'instrument - Analyse des caractéristiques de la classe, le cas échéant)	✗ Parts de GP, actions de <i>Carried Interest</i> ✗ Engagements sur des programmes d'investissements long terme sans option de sortie
3 Acceptation de principe de l'investissement	- Adéquation avec profil / stratégie du preneur - Respect du ratio NTA applicable (post-deal) - Absence de blocages spécifiques	✗ Implication du preneur dans la gestion de l'émetteur ✗ Non-Respect des conditions de marché (<i>arm's length</i>) entre parties liées
4 Exécution de l'investissement	- Mise en place de la documentation contractuelle préalable (CIL/DRF/etc.) - Exécution (souscription en direct ou en <i>nominee</i>, paiement, <i>booking</i>)	✗ Documentation préalable incomplète (CIL/DRF/Transferability letter, etc ✗)Non compliance du receveur des fonds

Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
	Analyse préliminaire		Analyse approfondie / Acceptance					Exécution / Finalisation							
	Étapes		Etapes					Etape							
	• Etude du cas • Go / No Go		• Analyse approfondie • Documentation de l'investissement • Processus d'approbation					• Finalisation de la documentation d'investissement • Comptabilisation • Enregistrement							

Anticipation et encadrement des contraintes liés aux NTA : documentation spécifiques



	Description du document	Signataire(s)	Fréquence
Formulaire D'arbitrage (DRF)	- Le DRF est l'instruction faite à LIA de procéder à un investissement NTA - Préparé par LIA, le DRF précise l'instrument, l'émetteur, le type d'opération (BUY pour souscription ou achat, SELL pour vente), le montant à investir, la quantité ou le nominal, les frais	- Le décisionnaire de l'investissement (i.e. le gestionnaire financier pour un FID ou le souscripteur pour un FAS)	- A chaque investissement (Peut inclure plusieurs investissement concomitants)
Lettre de renonciation et d'indemnités (CIL)	- La CIL (en français la lettre d'acceptation, d'indemnité et de <i>renonciation du client</i>) est une lettre par lequel : ❖ Le preneur d'une police est informé des risques d'investissement, des frais et taxes qui peuvent survenir ainsi que des conséquences en cas de rachat (durée longue d'investissement avec liquidité réduite, décote en cas de vente sur le marché secondaire, clauses de réserve) ou dénouement par décès et les accepte de manière formelle (obligation réglementaire découlant de la Cir. CAA 15/03)	- Signé par le preneur de police - Contresigné par LIA	- A chaque investissement (Peut inclure plusieurs investissement concomitants)
Lettre de transférabilité	- Permet d'atténuer le risque de transférabilité limitée, les représentants des fonds s'engagent à ne pas bloquer des demandes de transfert en faveur du souscripteurs ou des ces bénéficiaires.	- Représentants du fonds - Contresigné par LIA	- Généralement lors du premier investissement dans l'instrument (Peut inclure plusieurs instruments de l'émetteur)